

Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !

Eu

RENATURATION DE LA VILLE

Aménager en faveur de la biodiversité à coût constant



6 883 habitants

17,93 km²Communauté de Communes des
Villes Soeurs
Seine-Maritime

L'ESSENTIEL

La renaturation de la ville s'impose comme une stratégie pour redynamiser le territoire et améliorer le cadre de vie des habitants. Le plan d'action de la ville d'Eu s'est déroulé en plusieurs étapes venues en complément les unes des autres : végétalisation du centre-ville puis de toute la commune, désimperméabilisation des trottoirs, mise en place de l'écopâturage et de la gestion différenciée et aménagements pour une meilleure gestion des eaux pluviales. Toutes les actions sont réalisées par les services communaux. Habitants et commerçants sont consultés avant travaux ou sensibilisés après. L'implication de la population renforce son adhésion et le bilan est très positif.

L'ORIGINE DU PROJET

La ville d'Eu souhaite revitaliser son centre bourg et lui donner une identité forte pour offrir un cadre de vie agréable aux habitants et devenir une commune à fort attrait touristique. La municipalité veut aussi déminéraliser peu à peu son territoire et s'inscrire durablement dans la protection de l'environnement.

Les budgets contraints de la commune obligent les services à être inventifs pour apporter des réponses à moindre coût sans dénaturer l'esthétique urbaine. Seul le végétal offre une réponse d'ensemble à ces attentes multiples.



L'ACTION PAS À PAS

Végétaliser les rues commerçantes

Pour redynamiser le centre-ville, la municipalité propose aux commerçants, lorsque c'est techniquement possible, de végétaliser leur façade.

Des réunions publiques sont organisées avec les propriétaires et les commerçants concernés. Les riverains choisissent les essences grimpantes qui orneront leur vitrine avec les conseils des jardiniers des espaces verts (exposition, période et durée de floraison, espèces à feuillage persistant, variétés odorantes, couleurs en harmonie avec les façades). Un panel de végétaux à cultiver en verticalité est proposé : rosiers grimpants, chèvrefeuilles, jasmins ou passiflores. Les aménagements sont peu coûteux à réaliser et cette originalité donne un nouvel attrait aux rues commerçantes.

Désimperméabiliser les trottoirs

Dans certaines rues, des empochements sont créés le long des trottoirs et remplacent peu à peu les mâts et les suspensions dont le coût d'installation et de désinstallation annuel était conséquent. Des massifs de vivaces viennent remplacer les suspensions de plantes annuelles. Les vivaces offrent des avantages conséquents pour la collectivité, s'adaptant facilement aux conditions météorologiques et nécessitant moins d'arrosage. Elles sont plus résistantes et leur durée de vie s'étale sur plusieurs années. La création des empochements apporte des économies sur le long terme et offre aux rues concernées, une végétalisation et un fleurissement permanents, ce que les suspensions ne permettaient pas.



Ce mode de gestion assure le juste équilibre entre maintien de la biodiversité, protection des ressources et accueil du public.



Multiplier les massifs et planter des arbres

De nouveaux massifs sont aménagés privilégiant les petites haies d'arbustes à floraisons ornementales printanières pour offrir des refuges à la petite faune urbaine. Des petits arbres fruitiers (pommiers, poiriers) sont plantés dans différents massifs de la ville, notamment dans le cimetière, pour accompagner ce retour de la biodiversité en ville.

Adopter l'écopâturage

L'écopâturage est mis en place dans la ville pour des raisons pratiques, économiques, environnementales et sociales. La commune accueille une trentaine de moutons de race « Texel » appartenant à un éleveur établi en baie de Somme. Ces animaux paissent essentiellement dans le parc du château. La ville possède également ses propres moutons de race « Ouessant » qui tournent sur différents sites. Les moutons font l'objet d'un suivi quotidien par les services techniques. Réputée pour sa rusticité, cette race demande peu d'entretien. La ville communique d'ailleurs sur cette caractéristique pour éviter les remarques inappropriées.

Limitant les tontes, l'écopâturage offre de multiples avantages sur le plan écologique : il favorise la biodiversité, participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de déchets, des nuisances sonores occasionnées par les engins de tonte et permet une fertilisation naturelle. Les moutons sont aussi un bon vecteur de lien social. L'initiative est d'ailleurs largement approuvée par les Eudois.

Modifier son plan de gestion

Pour pouvoir répondre aux exigences de la loi Labbé (interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires depuis janvier 2017) et entretenir tous les espaces végétalisés sans pour autant augmenter ses effectifs, la municipalité a mis en place une gestion différenciée. L'entretien est adapté à chaque espace, permettant de maintenir une végétation spontanée en bordure de certaines parties de la Bresle et d'offrir des corridors écologiques pour la circulation et la vie de la petite faune. Ce mode de gestion assure le juste équilibre entre maintien de la biodiversité, protection des ressources et accueil du public.

Aménager pour préserver la ressource en eau

Au fil du temps, ces aménagements nourrissent une réflexion pour aller plus loin encore dans la préservation des ressources. Il devient primordial de gérer de façon la plus écologique possible les eaux pluviales et de respecter les espaces permettant la recharge des nappes phréatiques.

La commune cherche des solutions alternatives aux caniveaux et autres réseaux fermés d'évacuation des eaux de pluie. Elle adopte alors une nouvelle approche pour prendre en compte la gestion des eaux pluviales le plus en amont possible. La ville crée des plates-bandes, des noues, des bassins et tranchées drainantes. Elle enherbe certains trottoirs afin de favoriser l'infiltration de l'eau de pluie au plus près de son point de chute. Avec ces aménagements, la collectivité conjugue l'agrément des lieux et la fonctionnalité. Ces mesures sont également considérées comme une des actions entreprises dans le cadre du Plan de Prévention des Inondations de la commune.



5 RAISONS POUR AGIR

- 1 Améliorer le cadre de vie des habitants
- 2 Développer l'attractivité touristique de la commune
- 3 Agir en faveur de la biodiversité
- 4 Réduire la pollution des eaux de ruissellement et mieux préserver la ressource en eau
- 5 Renaturer la ville à coût constant

MOYENS humains, financiers et économie circulaire

Le service jardin compte 16 agents. Cela peut paraître beaucoup pour une ville de moins de 7 000 habitants, mais la commune possède un château avec parcs et jardins à entretenir. Elle a d'ailleurs obtenu le plus haut label « Quatre fleurs » des Villes et villages fleuris dès 1993. La commune a également un service de Serres municipales réservées à certaines productions florales. Pour le projet de renaturation, les actions sont nécessairement transversales et font appel à d'autres corps d'état tel que le service voirie, le service maçonnerie, menuiserie, etc.

Il n'y a pas eu de moyens financiers supplémentaires alloués à ces projets hormis pour l'achat des moutons. Pour financer les aménagements, la commune est à budget constant depuis plusieurs années mais elle dépense autrement : les économies réalisées sur certains projets en financent d'autres.

Les services municipaux réutilisent également beaucoup de matériaux. Lorsque les rues changent de revêtement, les pavés retirés trouvent une nouvelle utilisation avec les empochements.

Les services récupèrent également de la terre végétale chez des particuliers en échange de son évacuation, des ardoises chez les couvreurs pour faire le paillage minéral et la ville produit aussi son propre paillage végétal.

LE PARTENAIRE

La ville a été accompagnée dans sa réflexion par le [Syndicat Mixte d'Aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle](#) (SMAB) anciennement EPTB Bresle.

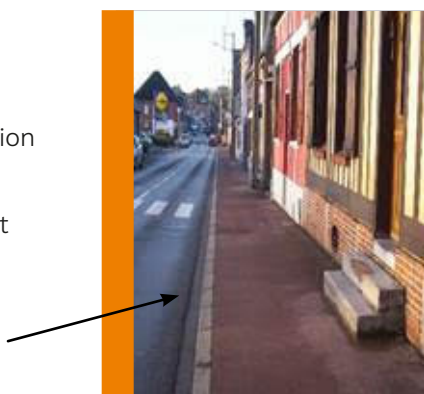
Élus et techniciens ont été sensibilisés sur la préservation des ressources à travers différents ateliers (Les journées classe d'eau de la vallée de la Bresle) ou en étant associés à des formations thématiques. Ces échanges sont propices pour découvrir d'autres structures ou retours d'expériences.

SMAB

3, rue Sœur Badiou - 76 390 Aumale

Tel : 02 35 17 41 55

Réalisation et végétalisation des empochements sur la commune. Ces aménagements éloignent également les piétons de la chaussée, rendant les déplacements plus agréables et plus sécurisants.



LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- La communication et la co-élaboration des projets avec les riverains les plus directement concernés.
- La recherche de l'adhésion du plus grand nombre en expliquant la démarche pour chaque action avec pédagogie.
- Seuls les agents de la ville travaillent sur les aménagements. Leur savoir-faire est valorisé et leurs activités sont mieux respectées que si cela avait été commandé à un prestataire extérieur.

POINTS DE VIGILANCE

- Veiller aux respects des normes et réglementations, notamment lorsque des empochements sont ouverts sur les trottoirs. L'espace public doit rester le plus accessible possible. La ville d'Eu avait réalisé un pourtour en pavés à ras du sol autour de certains empochements. La commune avait été vigilante pour laisser suffisamment d'espace pour les PMR, mais n'avait pas pris en compte les personnes mal-voyantes. L'aménagement gênait considérablement leurs déplacements et a été retravaillé.
- Penser à associer les riverains et leur présenter le projet en amont. Ils connaissent parfaitement les points de faiblesse de leur habitation (quasi absence de fondations sur certains vieux murs de clôture, infiltrations déjà existantes dans les caves...). Le positionnement des empochements de fleurissement dans les rues et sur les façades doit tenir compte de ces paramètres afin d'anticiper d'éventuels contentieux.

CONTACT

Jean-Christophe RAGUET

Responsable des Services Techniques
1 Rue Jean Duhornay - 76260 Eu

jcraguet@ville-eu.fr - Tél. Mairie : 02 35 50 00 40

PERSPECTIVES

La ville d'Eu va poursuivre les aménagements le long des voiries pour gérer les eaux pluviales au plus près de leur point de chute. Pour cela, la commune va aménager des noues dans les accotements enherbés et supprimer des morceaux de bordures pour laisser l'eau s'y infiltrer.

La municipalité projette de réhabiliter le site de l'ancienne station d'épuration, aujourd'hui démantelée, en zone humide et d'en faire un support pédagogique pour les écoles. La ville souhaite également entretenir par écopâturage une plus grande partie du site archéologique Briga.

ILS LE FONT AUSSI

Mondeville (14) a engagé dans un plan de désimperméabilisation et végétalisation de ses espaces urbains. Après avoir retiré le bitume sur certains parkings, pieds d'arbres, etc. la collectivité procède ensuite à l'enherbement et à la plantation de végétaux. Les habitants sont mis à contribution pour donner davantage de place au végétal dans leur quartier. Mondeville a également mis en place un plan de gestion différenciée de ses espaces verts.

Cette fiche de la collection "**Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !**" est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable
juin 2021

Rédaction : Catherine LARINIER (ANBDD) - mail : catherine.larinier@anbdd.fr - Tél. : 02 35 15 78 03

Relecture : Sophie LECUIT, Romain DEBRAY (ANBDD)

Remerciements : Jean-Christophe RAGUET (Eu)

Photos : Ville d'Eu

ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe 76100 ROUEN - www.anbdd.fr

